

Le conseil constitutionnel est il la bouche de la constitution?

Par **Ioly**, le **28/11/2013** à **21:27**

Bonsoir à tous,
j'aimerais savoir si, selon vous, les juges constitutionnels peuvent être considérés comme "la bouche" de la constitution, puisque les juges ordinaires sont, selon Montesquieu, "la bouche" de la loi.

Par **bulle**, le **28/11/2013** à **22:12**

Bonjour,

S'agit-il d'un sujet de dissertation?

Par **Cyborg**, le **29/11/2013** à **12:49**

Constitution: Statut de l'Etat

Par **Ioly**, le **29/11/2013** à **13:37**

Oui, le sujet de dissertation est le suivant: le conseil constitutionnel : bouche de la constitution ?

Je ne suis pas sûr d'avoir cerné le sujet, selon moi, cela reviendrait à faire un parallèle avec le fait que, selon Montesquieu, les juges ne font qu'une application stricte de la loi sans laisser place à l'interprétation, cela reviendrait à dire que, les juges constitutionnels ne font qu'une stricte application de la constitution sans être créateurs de droit. Ai-je bien cerné le sujet? J'ai donc tenté d'établir un plan en partant de ce point de vue...

Par **Ioly**, le **30/11/2013** à **18:02**

Je vous soumet mon plan, merci à ceux qui prendront le temps de me donner des avis.

I- les juges constitutionnels soumis à la constitution

A- je compte évoquer le fait que les compétences des juges soient délimitées par la constitution

B- les contrôles

II- les juges constitutionnels créateurs de droit

A- l'interprétation

B- je compte évoquer la liberté d'asso 1971

Par **bulle**, le **01/12/2013** à **09:07**

Bonjour,

Certes, vous pouvez faire un rapprochement avec Montesquieu mais seulement dans l'intro.

Pour moi, les titres de votre plan sont trop vagues. N'oubliez pas qu'il faut répondre à la question: Le conseil constitutionnel est il la bouche de la constitution?

Le meilleur moyen de traiter un tel sujet et de répondre sous la forme: I/Oui (ou non) II/Mais

Par **Ioly**, le **01/12/2013** à **20:26**

Merci beaucoup,

c'est ce que j'ai tenté de faire mais de manière déguisée en disant que oui ils sont la bouche de la constitution puisqu'ils lui sont soumis, ne faisant qu'une application de ce que celle ci détermine , puis en disant non dans la seconde partie puisqu'ils ne font pas que l'appliquer.

Mes sous parties ne vous semblent pas pertinentes?

Par **bulle**, le **02/12/2013** à **07:28**

Bonjour,

Vos titres ne sont pas assez accrocheurs, on ne voit pas ce que vous voulez mettre dedans (surtout pour les sous titres), il faut les reformuler.